

Bourses d'études destinées aux citoyens non-UE pour deux programmes de master de l'École des Études Internationales de l'Université de Trente

DATE LIMITE: 6 MARS 2025

L'Université de Trente a publié les appels à candidatures pour l'année académique 2025-2026 pour deux programmes de master offerts par l'École des Études Internationales. Le premier est le programme en Études de la Sécurité Internationale (MISS), offert en collaboration avec l'École Supérieure Sant'Anna de Pise, et le second est le programme en Études Européennes et Internationales (MEIS). La langue de toutes les activités pédagogiques est l'anglais.

Les deux appels prévoient un quota de places réservées aux citoyens non-UE. Les candidats concernés sont ceux qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- citoyenneté de pays non membres de l'Union Européenne et non-résidents en Italie ;
- citoyenneté de pays non membres de l'Union Européenne avec un permis de séjour pour études en Italie, sans résidence en Italie ;
- citoyenneté de pays non membres de l'Union Européenne avec un permis de protection temporaire, sans résidence en Italie et n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires en Italie.

Des bourses d'études pourront être attribuées aux candidats non-UE figurant en tête de classement pour couvrir partiellement les frais de séjour en Italie, pour un montant total de 7200 euros par an. Les bourses disponibles sont **1 pour le programme MISS et 3 pour le programme MEIS**.

En plus des bourses d'études, un nombre plus important d'étudiants pourra bénéficier **d'une exonération des frais de scolarité**, en fonction du score attribué dans le classement d'admission. Une autre possibilité de financement des études est dédiée aux **descendants d'émigrants trentins.**

La date limite pour les candidats non-UE est fixée au 6 mars 2025.

Études de la Sécurité Internationale (MISS)

https://corsi.unitn.it/en/international-security-studies

Études Européennes et Internationales (MEIS)

https://corsi.unitn.it/en/european-and-international-studies